

Lundi 8 juin 2020

Réouverture de la piscine Paul Asseman ce lundi 8 juin à 14h

La piscine Paul Asseman sera le premier équipement aquatique de l'agglomération à accueillir de nouveau le public. Elle adoptera temporairement un nouveau fonctionnement, adapté aux règles sanitaires : horaires modifiés, jauge limitée et créneaux sur inscription pour pouvoir nager en toute sécurité.

La piscine sera ouverte de 14h à 19h30 le lundi, de 8h à 19h30 du mardi au vendredi, de 8h à 11h30 et de 14h à 19h le samedi et de 8h30 à 12h30 le dimanche. Elle accueillera le public sur des séances spécifiques d'1h30, avec une fréquentation limitée à 40 personnes par créneau. Pour cette raison, l'utilisateur devra obligatoirement réserver sa séance à l'avance, de préférence sur le site de la Ville, sinon par téléphone au 03 28 59 00 00. Le paiement s'effectuera à l'accueil de la piscine, sur présentation d'une pièce d'identité. Une nouvelle réservation sera possible dès que la précédente sera passée. Les abonnements annuels pourront faire l'objet d'une prolongation, sur demande, par courrier ou à l'adresse sport@ville-dunkerque.fr.

Pour garantir la sécurité des usagers, la piscine Paul Asseman adopte un protocole sanitaire strict. Dès son arrivée, le visiteur est invité à se laver les mains avec le gel mis à sa disposition et à respecter le marquage au sol de distanciation. Le port du masque est recommandé dans l'entrée et dans les vestiaires. La douche et le savonnage sont obligatoires avant d'entrer dans l'eau. Les effets personnels ne doivent pas être déposés au bord du bassin. Enfin, le matériel de natation (planches, palmes...) est temporairement proscrit. Entre chaque séance d'1h30, les agents de la piscine effectueront un nettoyage complet de l'établissement (vestiaires, douches, bords de bassin, accueil...). L'espace détente restera fermé.

Réservations : www.ville-dunkerque.fr/piscine